

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1664

Artikel: Du fait d'être bilingue
Autor: Weed, Mary
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013708>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Du fait d'être bilingue

Mary Weed*

La plus grande partie de la population mondiale possède des compétences au moins minimales dans une seconde, voire une troisième langue - ne serait-ce que quelques mots en anglais de base, ou dans une autre langue véhiculaire comme le français, le pidgin ou le swahili. Mais la Suisse est l'un des rares pays qui connaît une cohabitation harmonieuse entre des locuteurs s'exprimant dans des langues distinctes.

Les utilisateurs de langues multiples sont confrontés sans forcément le savoir à des questions à la fois fondamentales et profondes qui ont à voir avec l'identité linguistique, l'école, l'alphabétisation multiple, comment on apprend effectivement des langues, et pourquoi les résultats varient tellement d'une personne à l'autre. Les parents, les étudiants, les enseignants et les chercheurs qui s'intéressent à l'étude du plurilinguisme tentent de comprendre comment on apprend de nouvelles langues.

Des pays comme la Suisse, mais également le Luxembourg, le Canada, l'île Maurice, le Cameroun, etc., trouvent leur légitimité et leur origine dans le désir politique de servir chaque citoyen dans sa propre langue. Reconnaisant cette difficulté, certains pourront répliquer: «Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué et créer une confusion inutile?»

Dans chacun des vingt-six cantons, le système éducatif suisse est tout à fait autonome en ce qui concerne les politiques d'éducation. Cependant, avec quatre langues nationales - le français, l'allemand, l'italien et le romanche - ce n'est pas étonnant que dès que l'anglais est introduit, on essaie d'évaluer où, pourquoi et comment étudier et apprendre de nouvelles langues.

En fait, la pratique d'une seconde langue est passablement inhérente au système éducatif. En d'autres termes, le français et l'allemand sont chacun la seconde langue de l'autre pour la plupart des Suisses qui passent par l'école obligatoire et l'université. Cette situation se répète entre l'italien et le français ou entre l'allemand et l'italien. Pour rendre cette situation plus complexe encore, l'influence croissante de l'anglais, en tant qu'idiome transnational de fait et qui doit être enseigné précocement, n'est pas encore considérée comme une priorité par le système éducatif public. Cependant, il est important de remarquer que Zurich et quelques autres cantons alémaniques préfèrent enseigner l'anglais plutôt que le

français qui est pourtant une langue nationale officielle. C'est une erreur pour la cohésion nationale, même si aujourd'hui l'anglais, langue multinationale, est nécessaire aussi bien au niveau secondaire et universitaire que pour la formation continue.

Cette dispersion des exigences dans l'apprentissage des langues explique largement pourquoi la Suisse est menacée par une épée à double tranchant.

Tout d'abord, la masse critique des autres langues dans chaque région linguistique est restreinte. Les supports d'apprentissage sont difficiles à trouver. Les élèves germanophones acquièrent naturellement la plupart de leurs matériels de lecture (imprimés, électroniques ou en réseau) en Allemagne. Ce principe s'applique à une plus grande échelle dans les régions francophones et italophones.

Ensuite, la demande d'anglais est la plus forte dans les institutions publiques d'éducation supérieure et dans les niches spécialisées comme la biotechnologie. Bref, le marché et la demande sont trop faibles pour accroître l'intérêt d'être bilingue. Il y a un autre obstacle: l'enseignement des langues étrangères n'est pas intégré de manière systématique aux programmes de formation continue des enseignants. Il est souvent délégué à des écoles privées comme c'est le cas de l'EPFL à Lausanne.

C'est pourquoi, en tant qu'Irlando-Californienne, francisée, qui se sent chez elle en Suisse, je prie pour que l'éducation et la formation bilingue prennent une ampleur nationale, dans un pays multiculturel. Les Etats-Unis mènent des recherches à ce sujet, étant donné qu'au moins un Américain sur sept parle une autre langue que l'anglais à la maison. Le dernier président à avoir un avis sur la question était Bill Clinton, lorsqu'il a déclaré: «L'enjeu est de savoir si nous allons valoriser ou non la culture, les traditions de chacun et si nous allons admettre qu'il est de notre devoir de permettre à ces enfants de réaliser les capacités que Dieu leur a données.» Toutes les communautés ne sont pas préparées au défi que représentent le bilinguisme et le plurilinguisme. Il semble déjà difficile pour l'administration américaine actuelle de communiquer dans une seule langue, alors d'autant plus dans deux, voire plusieurs. Par contre, la Suisse est à mon avis tout à fait à la hauteur.

*Mary Weed est une Irlando-Américaine, grandie en Californie, et qui a fait une partie de ses études à Paris. Experte en communication, elle a travaillé - en anglais - pour des multinationales et enseigné dans des universités. Elle vit en Suisse depuis seize ans; elle en a acquis la nationalité en avril 2005 et est même devenue membre des paysannes vaudoises. Andrew Pickens, son fils de 14 ans, a publié un recueil de poésies en anglais et en français intitulé *Voyage de rêves*. Elle est donc particulièrement confrontée à la question du bilinguisme.

Les opinions exprimées par l'auteur n'engagent pas la rédaction de DP.